

Pour soigner les garimpeiros malades

En réponse aux déclarations inacceptables de certains de nos élus à propos des garimpeiros malades à Maripasoula et à Cayenne, nous voulons rappeler à ceux qui tiennent ces propos qu'il est illégal :

- d'inciter les médecins à enfreindre la loi ("Tout médecin doit porter assistance à un malade", Code de santé publique)
- d'inciter à la non assistance à personne en danger (punie de 5 ans de prison et 75000€ d'amende, Code pénal).

Il s'agit d'un problème de santé publique qui ne doit pas être détourné à des fins politiques. M Alexandre fait semblant de découvrir les lois et la politique de santé qu'il met lui-même en œuvre en tant que président du Conseil Régional.

Utilisons nos forces à lutter contre les organisateurs de l'orpaillage clandestin plutôt que contre ceux qui en sont victimes : population et travailleurs exploités.



Collectif Alternative
Libertaire Guyane



Ligue des Droits de
l'Homme Guyane



Réseau Education sans
Frontières Guyane



SNUIPP-FSU Guyane



SUD-Education Guyane